

## RÉUNION EXTRAORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 20 août 2024, 19 h  
Édifice municipal | *Quartier Baker-Brook*

### PROCÈS-VERBAL

**PRÉSENTS :**

Jean-Pierre Ouellet	<i>Maire</i>
Michael Marmen	<i>Directeur général</i>
Jessica Raymond	<i>Greffière</i>

**CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Quartier Saint-François :	Rino Levasseur	Nancy Ann Landry
Quartier Lac Baker :	Ronald Cormier	
Quartier Clair :	Richard Michaud	
Quartier Baker-Brook :	Georges Michaud	Francine Caron
Quartier Saint-Hilaire :	Réginald Nadeau	

**CONSEILLERS ABSENTS :**

Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy
Quartier Clair :	Lloyd Plourde
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin

### Présence dans la salle : 3.

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

#### 2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Le Maire vérifie les présences. Trois membres du Conseil sont absents. Le quorum est constaté.



**3. DÉCLARATION DIVULGUANT UN CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution n° 2024-08-20 (1)**

Proposé par le conseiller Ronald Cormier  
Appuyé par le conseiller Richard Michaud

**Il est résolu** que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du Jour tel qu'il a été modifié :

- Ajout du point n° 6 : Dépôt d'une pétition.

**Motion adoptée.**

**5. ARRÊTÉ, RÉOLUTION, PROCÉDURE, DIRECTIVE ET OUTIL ADMINISTRATIF**

**a) Nomination de M. Michael Marmen à titre de greffier adjoint**

**Résolution n° 2024-08-20 (2)**

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau  
Appuyé par la conseillère Nancy Ann Landry

Conformément à la *Loi sur la gouvernance locale*, chapitre 18, Article 74(2) – Attributions du greffier : le greffier adjoint relève du greffier et, en cas d'absence ou d'incapacité du greffier, ou à défaut de greffier, il en exerce les attributions;

**Il est donc résolu** que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska nomme Monsieur Michael Marmen à titre de greffier adjoint, effectif immédiatement.

**Motion adoptée.**

**b) Soumission de Philippe Alstream pour la réfection de la toiture du garage et de la caserne du Quartier Clair**

**Résolution n° 2024-08-20 (3)**

Proposé par le conseiller Rino Levasseur  
Appuyé par le conseiller Richard Michaud

**Il est résolu** que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de M. Philippe Alstream pour la réfection de la toiture du garage municipal et de la caserne du Quartier Clair pour un montant de 12 400,00 \$, plus taxe applicable.

**Il est également résolu** que les fonds pour payer cette dépense soient prélevés des fonds non-utilisés provenant de l'Ordre ministériel n° 23-0039.

**Motion adoptée.**

**c) Soumission de PHI Inspections pour l'inspection du Centre des loisirs du Quartier Baker-Brook**

Fermé depuis deux ans en raison de problèmes de moisissure, le bâtiment a été condamné. Avant de procéder à sa démolition, le Conseil souhaite évaluer s'il est possible de le réparer.

**Résolution n° 2024-08-20 (4)**

Proposé par la conseillère Francine Caron

Appuyé par le conseiller Georges Michaud

**Il est résolu** que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de PHI Inspections pour l'inspection du Centre des loisirs du Quartier Baker-Brook pour un montant de 800 \$, plus taxe applicable.

**Motion adoptée.**

**d) Soumission de Nadeau Landscaping pour l'aménagement et l'embellissement du terrain au gazebo du Quartier Clair**

**Résolution n° 2024-08-20 (5)**

Proposé par le conseiller Richard Michaud

Appuyé par le conseiller Ronald Cormier

**Il est résolu** que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la soumission de Nadeau Landscaping pour l'aménagement et l'embellissement du terrain au gazebo du Quartier Clair pour un montant de 30 633,00 \$, plus taxe applicable.

**Il est également résolu** que les fonds pour payer cette dépense proviennent des différentes sources de financement suivantes :

Fonds non-utilisés de l'Ordre ministériel n° 19-0061	16 667 \$
Communauté francophone accueillante	25 000 \$
Agence de promotion économique du Canada atlantique	19 750 \$
Société de développement régional	4 693 \$
<b>TOTAL</b>	<b>66 110 \$</b>

**Motion adoptée.**

## 6. DÉPÔT D'UNE PÉTITION

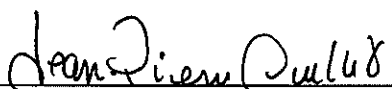
La Conseillère Nancy Ann Landry a entrepris des démarches pour obtenir des signatures supplémentaires en réponse à la pétition soumise par l'Association des propriétaires de chalets du Lac Unique le 14 mai 2024. Initialement, l'organisme comptait 446 signatures ; le total atteint désormais 1 262.

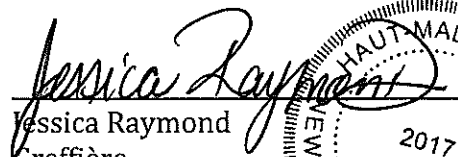
La Conseillère a déposé la pétition accompagnée de la lettre.

Le Conseiller Réginald Nadeau propose l'acceptation de la lettre, appuyé par le Conseiller Richard Michaud.

## 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par le conseiller Ronald Cormier à 19 h 14.

  
Jean-Pierre Ouellet  
Maire

  
Jessica Raymond  
Greffière

